



VILLE DE VALLET
ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ MULTI-SITES SAINT-CHRISTOPHE & LA
PRESTIÈRE
AFFICHAGE DE L'ACTE D'APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES DE CESSION
DE TERRAINS ET DU CAHIER DES PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES,
URBAINES, PAYSAGÈRES ET ENVIRONNEMENTALES DE LA ZAC

Par délibération du 13 février 2020, le Conseil municipal de Vallet a approuvé le Cahier des Charges de Cession de Terrains de la ZAC Saint-Christophe & La Prestière ainsi que son annexe, le Cahier des Prescriptions Urbaines, Architecturales, Paysagères et Environnementales (CPAUPE).

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie de Vallet.

Le Cahier des Prescriptions Urbaines, Architecturales, Paysagères et Environnementales de la ZAC est consultable, sur demande, auprès du service urbanisme de la mairie de Vallet et du service instructeur des autorisations d'urbanisme de la Communauté de communes. Il est également consultable sur le site internet de la Commune.